



Echos du conseil presbytéral de mai 2025

Le jeudi 15 mai 2025, les prêtres du diocèse se sont retrouvés à la Maison Diocésaine pour un temps de travail.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour :

La pastorale missionnaire vocationnelle

Le Père Jean-Marie Parrat, du diocèse de Luçon, est venu présenter au presbytère charentais l'initiative du "Parcours Jean-Paul II" et d'autres initiatives vécues en Vendée depuis près de 10 ans.

Au delà de l'initiative propre au diocèse de Luçon, l'enjeu était de sensibiliser les prêtres à une pastorale missionnaire vocationnelle dans les paroisses et tous les lieux pastoraux du diocèse.

Le Père Jean-Marie Parrat a pu partager ses réflexions et son expérience au service de cette mission depuis 10 ans, tant pour les jeunes garçons que pour les filles. La diversité des parcours, des vocations, des types de discernements, invite à être à la fois plus créatif et peut-être plus incisif dans notre pastorale vocationnelle qui concerne chacun, que l'on soit appelé au mariage, à la vie consacrée, au sacerdoce, à un ministère diocésain ou religieux.

L'importance de faire découvrir la dimension de l'Eglise a été fortement appuyée, pour vivre un discernement ouvert, qui respecte la liberté de chacun et pour dépasser les sensibilités de chacun. Les prêtres ont été invités à vivre une pastorale vocationnelle décomplexée.



L'élection d'un nouveau bureau

Un nouveau bureau du Conseil Presbytéral a été élu :

Vice-Président : P. Laurent Maurin

Secrétaire : P. Maxime Petit

Animateurs : PP. Charles Ksas, Eric Pouvaloue, Benoît Lecomte, Jean-François Mondy

Présentation de l'"ESAP"

Une Equipe de Soutien et d'Accompagnement des Prêtres (ESAP) est active dans le diocèse, pour accompagner les prêtres dans les différentes dimensions de leur vie. Pluridisciplinaire, cette équipe peut aider dans les domaines de la santé physique, morale, mentale, et des différentes prises en charge. L'équipe, récemment renouvelée, a pu se présenter aux prêtres.



